

Communication sur le projet urbain [Re]Centres .

Le projet [Re]Centres s'est construit en plusieurs étapes.

- Juin 2010 : lancement officiel de la démarche en présence de Benoist Apparu
- Début 2011 : réalisation d'études anthropologiques
- Juin 2011 : présentation officielle du projet urbain Bordeaux [Re]centres par l'équipe pilotée par Nicolas Michelin et en présence de Benoist Apparu
- à partir de **2011** : **mise en place des outils techniques et financiers** indispensables à la mise en œuvre opérationnelle du projet :
 - > Janvier 2011 : signature de la convention PNRQAD (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés)
 - > Octobre 2011 : lancement d'une nouvelle OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)
 - > Décembre 2013 : lancement des DUP travaux (Déclaration d'Utilité Publique) sur le quartier Saint-Michel permettant la réhabilitation obligatoire de logements dégradés
 - > Mai 2014 : renouvellement de la concession d'aménagement (2014-2020). Opérateur : Incité

En parallèle, le mode de gouvernance du projet s'est établi avec la mise en place de l'atelier mensuel des centres et l'organisation de cycles de concertation.

Trois grands événements ont été organisés afin de mobiliser les habitants autour des projets :

- Septembre 2012 : soirée festive « De la rue jardin au jardin des Remparts » pour Agora 2012
- Juin 2013 : soirée « De la terre à la lune » avec l'artiste F. Matta (de la pl. Dormoy aux quais)
- **Septembre 2014** : Zone d'anniversaire concerté aux Capucins avec le collectif des « Pas Perdus »

Depuis novembre 2013, une nouvelle équipe pluridisciplinaire accompagne la Ville. Elle est composée de l'architecte P. Prost, des paysagistes de Friche n'Cheap et du collectif artistique des Pas Perdus.

Etat d'avancement du PNRQAD

Les objectifs fixés par l'ANRU dans le cadre de la convention PNRQAD sont bien avancés.

En matière de logement

L'objectif de création de **300 nouveaux logements sociaux** d'ici 2018 est assuré à plus de 50% :

- le recyclage de **23 immeubles dégradés** est en cours représentant la création de **166 logements sociaux**,
- le recyclage foncier mené par InCité va notamment permettre la **requalification complète de trois îlots** des quartiers Saint-Michel / Sainte-Croix (Nérigean-Sauvageau ; Capenteyre ; Faures) avec création d'espaces verts en cœur d'îlots soit privatifs, soit publics.

Concernant les logements privés :

- **46 logements de propriétaires occupants et 280 logements locatifs** sont en cours de réhabilitation grâce aux aides incitatives de l'OPAH.
- le lancement de la procédure coercitive sur les îlots Faures-Gensan-Fusterie du quartier Saint-Michel permet également de relancer la dynamique de réhabilitation sur

ce secteur : 106 immeubles sont concernés par une **déclaration d'utilité publique** de travaux représentant 420 logements.

En matière d'insertion

Les opérations menées dans le cadre du projet [Re]Centres (recyclage foncier, réhabilitation de logements sociaux, aménagement d'espaces et d'équipements publics) font l'objet d'un quota d'heures d'insertion réservées à des publics éloignés de l'emploi. Dans ce cadre :

- 27 700 heures d'insertion ont été réalisées en moins de 3 ans
- un atelier chantier insertion a pu être réactivé sur Bordeaux.

En matière de proximité

Une **gestion urbaine de proximité**, spécifique à l'intervention en tissu ancien, a permis d'avancer sur plusieurs sujets de proximité :

- sensibilisation de publics à la propreté et au tri, et développement des locaux à ordures ménagères mutualisés,
- définition des modes de gestion des nouveaux espaces verts de quartier et encouragement de la végétalisation par les particuliers,
- mise en place de services mutualisés entre les bailleurs sociaux dans les nouvelles résidences (entretien, bacs poubelles, veille technique) en contrat d'insertion.

En matière de consommation de crédits PNRQAD

Au total, **56% des crédits ANRU et Etat ont été consommés après 4 ans d'opération**, 49% des crédits Anah, 37% des crédits métropole et 61% des crédits Ville.

A titre d'exemple, le marché des Douves et le théâtre de la Lucarne sont co-financés dans le cadre du PNRQAD.

Les principaux projets du périmètre

Secteur Ste Croix-Dormoy

Santé navale

Intervenants	Aménageur : Bordeaux Métropole Aménagement Promoteur : Pichet Architecte : JP Buffi
Programme	271 logements familiaux dont 24 sociaux 180 logements pour jeunes actifs et étudiants dans le bâtiment Ferbos 74 chambres en résidence hôtelière 350 places de stationnement enterré 400 m² de locaux d'activités (commerces) en pied d'immeuble le long de la sente.
Equipements / Espaces publics	Crèche privée de 40 places Gymnase à destination en priorité des élèves du lycée Eiffel Chapelle destinée à l'association des Anciens de Santé navale Equipement culturel : maintien de l'auditorium 40% d'emprises bâties et 60% d'espaces libres Création d'une sente paysagère de 2 300 m²
Calendrier	Travaux de démolition terminés Phase 1 (bâtiment Ferbos + immeubles Sud) : d'octobre 2015 à octobre 2017 Fin complète des travaux avec ouverture de la sente : fin 2018

Ecole primaire Barbey

Projet	Création de 7 classes élémentaires et d'une salle polyvalente (à côté de l'école maternelle actuelle cours Barbey) destinée aux élèves et à la vie associative de proximité, hors temps scolaire
Calendrier	Début du chantier : fin 2015 pour une ouverture à la rentrée 2017
et budget	Budget : 5,6 millions d'€

Place André Meunier

Projet	Aménagement d'un espace paysagé de 18 000 m²
Calendrier	Reprise des travaux : janvier 2016 / Fin des travaux : début 2017
et budget	Budget : 4 millions d'€

Lentillac

Projet	Le bailleur I3F est actuellement en cours d'acquisition de deux parcelles de l'ilot Lentillac II s'agirait pour I3F de développer sur cet ensemble : - 5 300 m² de logements sociaux - 1 espace vert de cœur d'ilot de 600 m² - 46 places de parking
Calendrier	La Ville a demandé à I3F d'être particulièrement attentif à la bonne information des riverains et à les associer étroitement dans le cadre de ce projet. Des habitants seront notamment susceptibles d'être associés au jury de sélection des architectes. Le lancement des travaux s'effectuerait fin 2016

Rue D'Welles

Projet	Passage de la rue en contrôle d'accès afin d'apaiser la place Renaudel et ralentir la circulation voiture.
Calendrier et budget	Automne 2015

Secteur Marne Yser

<u>Kléber</u>

Projet	Création d'une rue-jardin de 550 m
Calendrier	Précédentes étapes : - Mars 2014 : livraison tronçon entre la rue Mazagran à la rue Lafontaine - Décembre 2014 : changement de sens de circulation entre Marne et Labrède Calendrier : - Reprise des travaux phase 2 entre les rues Lafontaine et Lajarte : Septembre/novembre 2015 : reprise des réseaux d'assainissement Décembre 2015 à juin 2016 : travaux voirie

Yser

Aménagement du cours :

Le coût des travaux de réaménagement du cours de l'Yser (du cours de la Marne jusqu'à la rue Lafontaine) est inscrit dans le programme financier 2015-2017 de la Métropole. Cela signifie que des travaux majeurs pourront être engagés d'ici les trois ans à venir pour plus d'1,5 millions d'euros.

Ces travaux pourront notamment permettre une reprise complète de la chaussée de façade à façade, un élargissement des trottoirs, la pose de mobiliers urbains neufs, la plantation d'arbres d'alignement.

La définition du projet de réaménagement global se fera avec les habitants. La phase de concertation sera un préalable incontournable avant de fixer la nature des travaux qui seront réalisés sur cet axe majeur du quartier.

Volet habitat/commerce :

Incité mène actuellement un diagnostic sur le quartier Capucins / Yser.

L'objectif est de proposer un panel d'actions œuvrant à la requalification d'ilots et à la suppression de l'habitat indigne.

L'étude doit s'achever à l'automne et permettra de définir un programme d'actions sur ce secteur.

Secteur St Michel

Le jardin des Faures

Projet	Création d'un Jardin de 500 m² en cœur d'ilot (accès par le 26 rue des Menuts)
Budget et calendrier	Budget : 300 000 € pour la démolition en cœur d'ilot et l'aménagement du jardin Calendrier : démolition en cœur d'ilot par Incité à partir de l'automne 2015. Le jardin sera rétrocédé à la Ville après travaux. Accès au jardin en mai 2016 pour réalisation des plantations au printemps. Lancement d'une concertation publique à partir d'octobre 2015 pour constituer le groupement qui assurera la gestion du jardin.

Le théâtre de la Lucarne :

Projet	Opération de réhabilitation du théâtre mené par Incité : 372 m² accueillant une salle de spectacle de 70 places, un espace de travail, un espace d'accueil doté d'un bar, des loge et des locaux techniques. Le théâtre sera rétrocédé à la Ville après réhabilitation.	s
Budget et calendrier	Inauguration en septembre 2015 pour reprise de la saison théâtrale par la compagnie L'œil de la Lucarne. Montant de l'opération : 1,2 millions d'€ (comprenant l'acquisition et la réhabilitation).	

Ilot Carpenteyre

Projet	Le projet comprend la réhabilitation du bâti ancien, l'aération du cœur d'îlot et la création d'une offre mixte : - aux n°39 et 41, la réhabilitation de deux maisons de ville en locatif privé, - aux n°43 et 45, la démolition d'anciens hangars et de bâtiments anciens en ruine dont une partie était utilisée comme logement et la reconstruction de 16 logements sociaux publics, - au n°47, la réhabilitation des 4 corps de bâtiments en logements locatifs privés dont une partie conventionnée, - au n°49, la réhabilitation de l'immeuble en logements en accession maîtrisée à la propriété et locatif libre, ainsi que la requalification du théâtre de la Lucarne au rez-de-chaussée.
--------	---

Calendrier	Bailleur : Aquitanis pour les constructions situées au 43-45 rue Carpenteyre - Travaux en cours - livraison courant 2016
------------	--

<u>Ilot Nerigean Sauvageau</u>

Projet	Le projet comprend : - aux n°65, 67 et 69, la réhabilitation de 4 logements dont 3 maisons de ville avec cour et jardin, ainsi qu'un appartement avec terrasse, en accession maîtrisée à la propriété, - au n°71, la réhabilitation de l'immeuble avec la création de locaux d'activités, - au n°73, la réhabilitation de l'immeuble en 5 logements sociaux publics, - la démolition d'un bâtiment d'habitation et d'anciens hangars attenants (10-16 rue Nérigean) et la réhabilitation de bâtis anciens (59-61 rue C. Sauvageau et 9 rue du Hamel), après démolition partielle de l'arrière du 9 rue du Hamel, - aux n° 30 et 32 rue Nérigean, la réhabilitation de deux immeubles sous procédure d'insalubrité et de péril en 4 logements sociaux publics.
Calendrier	Bailleur : Gironde Habitat pour les constructions/réhabilitations situées au 59-61 rue Camille Sauvageau / 10-16 rue Nérigean / 9 rue du Hamel- livraison courant 2016 Domofrance pour la réhabilitation du 73 rue Camille Sauvageau

Marche des douves

Projet	Création d'une maison de vie associative et des habitants gérée par le collectif des Douves comprenant une salle polyvalente, des bureaux pour les associations, un café, Architectes Anne-Gaël et Julien Jouglet (agence 50 01)
Calendrier	Montant des travaux : 5 millions Ouverture officielle : septembre 2015

Secteur Henri IV

Aménagement des place Mabit, Pressensé et rue de Lalande

Projet	Réaménagement complet des deux places sur la base du cahier des charges défini en concertation publique (soit plus de 4 000 m² d'espaces publics)
Budget et calendrier	Budget: 1,5 millions d'euros HT Calendrier: - Réseaux et archéologie préventive: de l'été 2015 au printemps 2016 (éclairage public, gaz, et assainissement) - Aménagements de voirie proprement dits: à partir de mai 2016 - Durée: 18 mois – Livraison fin 2017

Les enjeux de demain

L'architecte Philippe Prost présentera en séance les enjeux sur lesquels il travaille actuellement, notamment :

- sur le secteur Ravez / Victor Hugo
 - > Les espaces publics des rues Ravez et place Ferme de Richemont sont programmés par la Métropole sur le contrat de co-développement 2015-2017.
 - Un cycle de concertation est actuellement en cours pour définir le devenir de ce secteur qui bénéficiera en septembre 2015 de la réouverture du Palais des Sports.
- sur le secteur Marne / Yser en lien avec les actions en matière d'habitat et de requalification de l'espace public
- sur l'ilot universitaire Marne/Broca

M. LE MAIRE. -

Avant de passer la parole à notre secrétaire de séance je voudrais tout de suite ouvrir la discussion sur la communication inscrite à l'ordre du jour relative au Projet Urbain (Re)Centres.

Quelques mots d'introduction à ce débat.

Quand l'Etat a lancé ce qu'il a appelé son Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés j'ai souhaité porter tout de suite la candidature de la Ville de Bordeaux.

Bordeaux a été lauréate et son PNRQAD est aujourd'hui l'un des plus avancés de France. C'est la raison pour laquelle j'ai pensé qu'il était utile de vous en présenter aujourd'hui l'état d'avancement.

Vous allez voir dans un instant un film bilan. Je ne vais donc pas détailler ce projet et ses réalisations.

Je voudrais simplement insister sur l'esprit qui a présidé à son élaboration qui consiste à mieux prendre en compte les nouveaux usages de la Ville et à les encourager.

Le centre ville de Bordeaux a déjà largement entamé sa mutation, mais nous sommes confrontés à de nouvelles pratiques urbaines. Il est essentiel que nous nous y adaptions et que nous apportions des réponses aux attentes de nos concitoyens.

Leur mode de vie évolue. Ils ont de nouvelles envies. Certes, une grande partie d'entre eux veut toujours se déplacer en voiture et se garer facilement, mais si nous nous bornons à prendre en compte ces aspirations légitimes nous échouerons vraisemblablement dans la mise en œuvre de notre projet.

D'autres aspirations s'affirment à nouveau.

D'abord les Bordelais veulent davantage d'espaces de rencontres, de convivialité. Ils veulent pouvoir connaître leurs voisins.

Ils veulent aussi se déplacer autrement : à pied ou à bicyclette.

Ils veulent des logements dignes de ce nom, suffisamment grands pour leur famille, de qualité, bénéficiant de terrasses ouvertes sur l'extérieur.

Ils ont envie d'espaces verts, de lieux de respiration et de calme.

Il faut penser la ville patrimoniale elle-même de façon dynamique et évolutive pour réponde à toutes ces attentes. C'est l'objet en grande partie du Projet Urbain Bordeaux (Re)Centres.

L'autre évolution majeure à laquelle nous assistons c'est la volonté de participation de plus en plus forte des habitants qui se sentent pleinement citoyens et acteurs du développement de leur ville et de leur cadre de vie.

On ne compte plus les initiatives de jardins partagés, de plantations de rues, de collectifs de voisins qui veulent investir l'espace public.

Il faut que nous soyons capables d'accompagner ce mouvement, parfois de le lancer ou de l'encadrer, mais en tout cas de nous y adapter. C'est aussi un des objectifs du Projet Urbain.

C'est ce qui explique qu'une équipe pluridisciplinaire ait été choisie pour travailler sur ce secteur, une équipe constituée d'architectes, de paysagistes, mais aussi d'artistes, qui vont au contact de tous les habitants et les font participer autrement aux projets.

Cela fait maintenant 4 ans, je l'ai dit, que (Re)Centres a été présenté pour la première fois aux Bordelais, il m'a donc semblé que le moment été venu de faire un premier bilan.

Certains chantiers sont terminés. D'autres sont en cours ou vont démarrer. Intervenir dans un quartier existant est toujours plus complexe que l'aménagement d'un nouveau quartier sur un terrain libre. Cela nécessite du temps et de la persévérance.

Le film que nous allons regarder illustre cette constatation.

Je voudrais ensuite demander à l'architecte qui pilote l'ensemble de l'opération, M. Philippe Prost qui est parmi nous, de présenter les grands axes sur lesquels il travaille.

J'ai également demandé à Pascal Gerasimo, le Directeur de BMA, Bordeaux Métropole Aménagement, notre société d'économie mixte, de nous présenter le projet de Santé Navale.

Donc le débat devrait se dérouler de la manière suivante :

Le petit film, la prise de parole de Philippe Prost, un complément d'information apporté par Elizabeth TOUTON, la présentation de Santé Navale par Pascal Gerasimo, et ensuite, bien sûr, le temps des questions et des réponses.

Place au film en espérant que ça marche, contrairement à ce qui devrait normalement se passer...

((Un film de quelques minutes est présenté au Conseil Municipal)

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. Prost.

(Intervention illustrée par la présentation d'images vidéo)

M. PROST. -

Merci Monsieur le Maire.

Mesdames, Messieurs les élus, je vais porter rapidement un coup de projecteur sur l'état d'avancement du projet, du projet, parce que d'un programme la Ville de Bordeaux a fait un projet. En effet, le PNRQAD c'est un programme, mais (Re)Centres c'est un projet qui concerne la ville existante sur laquelle il est particulièrement difficile de mener un projet qui ait une lisibilité, comme quand on intervient sur un terrain vague en quelque sorte. Tout est déjà là et en même temps il faut être capable de le révéler et de faire évoluer cette ville avec ses habitants.

Une équipe pluridisciplinaire, vous l'avez dit, avec un urbaniste, mais aussi accompagné de paysagistes, « Friche and Cheap » et d'un collectif d'artistes qui s'appelle « Les pas perdus ».

Mon premier travail avec mon équipe cela a été de partir du plan-guide qui avait été établi par Nicolas Michelin en 2011 et de le faire évoluer, de le renouveler sans le trahir, c'est-à-dire de le prolonger en lui donnant de nouveaux axes de direction.

La première, ce qui nous est apparu c'est qu'avec l'arrivée de la gare LGV en 2017 le cours de la Marne allait avoir un rôle très important à jouer dans cette approche du centre ancien.

La deuxième, elle avait déjà été annoncée, c'est ces traversées qui relient le sud de la ville à la berge du fleuve. Elles sont indiquées sur le plan de droite.

La troisième c'est les nouvelles pratiques urbaines dont a parlé Monsieur le Maire, c'est-à-dire concilier des usages différenciés, des modes de déplacements différenciés.

Et enfin la quatrième qui est au cœur, dont reparlera Elizabeth TOUTON, c'est l'habiter mieux, c'est-à-dire créer et rénover de l'habitat, de l'habitat social, des pratiques nouvelles, des manières différentes d'occuper et de vivre la ville.

Le plan-guide nouveau est arrivé, si je puis dire. Vous l'avez sur vos tables sous la forme d'un petit dépliant qui essaie de recenser toutes ces actions et tous ces points de perspectives sur le projet (Re)Centres).

Je vais braquer le projecteur sur quelques points.

D'abord Victor Hugo – Ravez.

Monsieur le Maire, vous en avez dit un mot. Effectivement sur Victor Hugo-Ravez une concertation est engagée sur l'aménagement de l'espace public de la rue Ravez, mais cette concertation porte aussi sur l'aménagement de la place de la Ferme de Richemond. Elle a été précédée par une série de scenarii. Nous avons élaboré une série de scenarii qui ont été soumis à la concertation, et une nouvelle phase de concertation doit avoir lieu sur la base des avis récoltés auprès des habitants à la rentrée, à l'automne.

Cette approche a aussi porté sur la structure majeure qu'a posée le $20^{\text{ème}}$ siècle dans la ville historique de Bordeaux, c'est-à-dire cette espèce de très gros équipement qui réunit équipement sportif et parking. Il nous est apparu en nous replongeons dans l'histoire de cet ensemble qu'initialement on pouvait le traverser à rez-de-chaussée, et donc en faire un isolat un peu moins étanche. C'est la première chose - c'est ce que vous voyez signifié par cette petite flèche - qui permet de passer en dessous, qui pourrait permettre peut-être un jour de le traverser à nouveau et d'occuper des espaces, de les retrouver. Et puis aussi son toit que vous voyez ici, qui est évidemment un espace en balcon sur la ville absolument formidable.

Il va y avoir de ce point de vue-là une action, une manière d'aider à la redécouverte de cet espace et de ses potentialités qui se déroulera à la fin du mois d'août, organisée par « Les pas perdus », ce collectif d'artistes qui font un travail artistique avec « des artistes de l'instant », comme ils les appellent, c'est-à-dire avec des habitants, avec des gens qui en ont envie, et qui vont le présenter à l'ensemble des Bordelaises et des Bordelais à la fin de l'été.

Le secteur Marne-Yser.

C'est une approche sur un quartier, sur un ensemble. On a d'abord voulu identifier l'esprit des lieux. On l'a décliné en trois éléments :

L'esprit des cours urbains, ces grandes tracées qui ont permis à la Ville de Bordeaux de se développer ;

L'esprit de faubourg, parce qu'on est quand même dans un espace de faubourg, donc avec un type d'architecture, un type d'îlots tout à fait particuliers ;

Et enfin l'esprit des cœurs d'îlots, parce que quand on parcourt ce site on découvre à l'intérieur des îlots des éléments tout à fait étonnants.

Partant de cela il nous est aussi apparu évidemment que ce cours de la Marne, à sa rencontre avec le cours de l'Yser, a un rôle tout à fait important dans cette liaison de la future gare LGV avec la place de la Victoire, auquel s'articulent les trois barreaux transversaux qui mènent vers la Garonne.

On a aussi repéré un certain nombre d'espaces... Alors ici il n'y a pas que des espaces qui se trouvent dans le quartier Marne-Yser, mais vous reconnaissez le garage des Halles. On a comme ça des structures qui sortent de la volumétrie, ou des architectures que l'on pratique habituellement dans ce quartier qui sont un peu des monuments du faubourg en quelque sorte, donc tout à fait particuliers.

Image suivante – On a aussi un élément de projet qui est très important qui a été présenté dans le petit film, c'est le Jardin des Remparts qui pour l'instant est un peu en standby du fait du devenir de l'ERP qui n'est pas encore complètement décidé.

Image suivante – Et enfin la rue Kléber, qui est cette première initiative qui a commencé par un tronçon-test qui a donné l'occasion à des réglages ces derniers temps de manière à pouvoir entrer dans une nouvelle phase à l'automne qui donne plus satisfaction aux habitants et qui fait tout à fait partie de ce travail de co-création, de co-conception, quelque chose qui essaie de faire participer toutes et tous à un projet de transformation d'espace public.

Un autre point : Marne-Broca qui est un enjeu aussi évidemment important avec la présence de l'université dans ce secteur à deux pas de la place de la Victoire, avec l'Odontologie qui se trouve ici, l'îlot central et ce qu'on appelle l'îlot Broca, un ensemble sur lequel on a voulu imaginer ce que pourrait être une traversée qui permettrait là aussi de donner une certaine traversabilité à des blocs, à des ensembles qui sont extrêmement importants, et surtout peut-être potentiellement un jour, à l'université de s'ouvrir davantage sur la ville et de se mettre en relation avec le cours de la Marne pour en faire un cours actif.

Dernier point : la trame douce.

La trame douce c'est l'idée qu'à côté de ce cours de la Marne il est important qu'on puisse trouver un moyen de se déplacer en tranquillité, ou en tout cas en convivialité entre différents moyens de transports : à pied, à vélo, en voiture, de trouver des espaces de pause, des espaces de repos pour les enfants des écoles – vous voyez sur la carte les petits cartables qui indiquent toutes les écoles qui ponctuent le chemin - et donc d'en faire un lieu où l'on explore avec différents leviers que sont un travail sur le mobilier urbain, sur la végétalisation, sur la gestion du stationnement, encore le marquage au sol, pour essayer d'imaginer ce que pourra être ce vécu partagé du déplacement dans le centre de Bordeaux et dans son quartier (Re)Centres.

Cette dernière image c'est celle par laquelle je vais conclure en espérant n'avoir pas été trop long, qui est évidemment que cette pratique de la végétalisation n'est pas un gadget, n'est pas quelque chose qui est à la mode. On a vu récemment dans les grands quotidiens un grand papier sur la chaleur à Bordeaux, sur son intensité. On la vit aujourd'hui. Evidemment cette végétalisation est une manière d'apporter une réponse aux problématiques des îlots de chaleur et aux problématiques de la montée en température.

C'est quelque chose sur lequel, dans le cadre de (Re)Centres, on mène des initiatives à différents niveaux avec les services de la Ville, avec les « Friche and Cheap », avec les habitants, pour essayer de trouver des réponses adaptées.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci M. PROST pour votre concision. Merci surtout pour la qualité du travail qui a été accompli qui est un travail fait avec intelligence, sensibilité et en même temps beaucoup de sens pratique.

Mme TOUTON

MME TOUTON. -

Merci, Monsieur le Maire.

En complément de la présentation que vient de nous faire Philippe PROST je vais faire un point sur l'un des volets majeurs du projet (Re)Centres et du Programme de Requalification du Centre Historique qu'est le logement.

La convention que nous avons signée en 2011 avec l'ANRU, avec la Métropole et tous nos partenaires, bailleurs sociaux, Conseil Général et beaucoup d'autres, fixe pour objectif la production de 300 logements sociaux publics et la réhabilitation de 600 logements privés.

Aujourd'hui le recyclage de 23 immeubles dégradés est en cours représentant la création de 166 logements sociaux.

Le recyclage foncier mené par InCité va permettre la requalification complète de trois îlots de Saint Michel et de Sainte Croix qui ont été cités tout à l'heure, que sont Nérigean-Sauvageau, Carpenteyre et l'îlot des Faures.

Concernant les logements privés 46 logements de propriétaires occupants et 280 logements en locatif sont ou vont être réhabilités très prochainement grâce aux aides incitatives de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, mais aussi aux obligations de travaux.

Les projets de logements neufs sur les sites de Santé Navale, de Lentillac et, espérons-le comme cela vient d'être évoqué, sur le site de l'îlot des Remparts permettront de créer environ 700 logements neufs dont 200 logements sociaux et 180 logements destinés aux jeunes actifs et aux étudiants.

Il vous est présenté aujourd'hui une délibération concernant ces logements sociaux qui ont été créés dans la réhabilitation, un projet d'avenant à la convention de l'ANRU qui ne modifie ni le fond du projet, ni les engagements financiers des partenaires, mais qui précise les maîtrises d'ouvrage de plusieurs opérations, valide des opérations de logements sociaux qui ont été nouvellement identifiées et intègre dans le protocole un nouveau bailleur qui est Mésolia.

L'action d'InCité sur le périmètre de (Re)Centres se poursuit dans le cadre de la concession d'aménagement signée avec la Ville en juin dernier. Elle fait suite à la convention publique clôturée mi-2014. Je vous ai présenté le bilan global en octobre dernier. Nous en avons débattu. Je ne reviendrai pas sur le détail de ces actions.

Je voulais juste vous rappeler quelques résultats : les trois périmètres de restauration immobilière et les 2 OPAH, les actions de lutte contre l'insalubrité et la politique d'acquisition foncière ont permis quand même de réhabiliter 2.257 logements, ont permis la création de 444 logements sociaux privés et 312 publics.

L'action foncière a permis de mener des opérations de restructure urbaine qualitative et maîtrisée. A cet égard une note plus détaillée sur l'activité d'InCité est jointe à la délibération sur la clôture définitive financière de la CPA. Celle-ci fait apparaître un solde positif dû à la vente de stocks d'immeubles non recyclés qui sera évidemment reversé par le biais de la participation de la Ville à la concession en cours.

La question de la dignité, de la qualité d'usage et environnementale, de la typologie et du statut des logements en centre ancien reste une de nos priorités.

Dans les secteurs Saint-Eloi, Saint Michel et Sainte Croix de nombreuses rénovations sont réalisées ou en cours. Les habitants en bénéficient.

L'enjeu aujourd'hui est le secteur Marne-Yser où des situations de mal logement et d'insalubrité sont avérées, sur lesquelles nous concentrons et allons intensifier nos efforts en accompagnant, incitant et si besoin en obligeant les propriétaires au travers de DUP à réhabiliter leur logement.

Nous avons aussi besoin dans le centre ancien de construire de nouveaux logements. Nous profitons de chaque mutation foncière pour initier des projets. C'est le cas pour Santé Navale qui va vous être présentée à présent par Pascal GERASIMO, le Directeur de BMA, auquel je cède la parole.

M. LE MAIRE. -

Merci Mme TOUTON.

Au cœur de Bordeaux (Re)Centres l'îlot de Santé Navale dont nous avons tous déploré le départ de cette école qui appartenait à notre histoire et à notre culture, mais enfin... c'est ainsi, c'est la chance de pouvoir améliorer ce vaste espace et surtout l'ouvrir sur le quartier puisque jusqu'à présent il était totalement refermé sur lui-même.

M. GERASIMO

(Intervention illustrée par la présentation d'images vidéo)

M. GERASIMO. -

Monsieur le Maire je vous remercie.

Cet îlot Santé Navale était une école militaire relativement refermée sur elle-même - les navalais sortaient mais l'école était fermée - sur 2 hectares délimités au nord par le cours de la Marne, au sud par la place Dormoy, à l'est par la rue Barbey en face de la Rock School Barbey, et à l'ouest par le Lycée Gustave Eiffel.

Ces 2 hectares sont situés en limite de (Re)Centres et également dans le périmètre d'Euratlantique, ce qui nous a guidés dans la programmation.

Deux éléments très importants, la présence du Lycée Gustave Eiffel et la présence de la Rock School Barbey qui ont guidé la volonté de programmation sur un îlot qui est, comme l'a dit Elizabeth TOUTON, principalement axé sur du logement. Notamment la volonté du Lycée Gustave Eiffel de mieux accueillir les élèves des classes préparatoires.

Donc le projet de la Ville est de relier la place Dormoy aux quais.

On peut passer la diapositive suivante qui est l'état actuel de cet îlot Santé Navale. La démolition des bâtiments qui devaient être démolis a été réalisée. On a fait des fouilles archéologiques.

La décision a été de préserver le bâtiment Ferbos. Vous voyez l'endroit où il y a une protection contre l'humidité, c'est là où se fera une ouverture vers la place Dormoy. C'est un bâtiment de 4.480 m² qui était l'internat de Santé Navale.

Deuxième bâtiment préservé : le bâtiment Marne dont l'usage est en cours de définition. 2.108 m² développés. C'était le logement du général et du second de l'école.

Egalement éléments qui ont été préservés : la chapelle, un bâtiment autonome qui va être réservé à un lieu de mémoire des anciens élèves de l'Ecole Santé Navale.

On a également préservé un porche.

Et dernier élément, qui, en liaison avec les anciens élèves de Santé Navale, sera vraisemblablement installé à proximité de la sente parce qu'il est juste derrière le bâtiment Marne, c'est le Monument aux Morts.

Egalement élément très important, des arbres remarquables sont préservés, notamment cette allée de 10 platanes qui sera intégralement préservée.

Le plan de masse de l'îlot vous montre le parti pris de l'architecte Jean-Pierre Buffi, c'est-à-dire en fonction de la volonté de l'architecte, des édifices qui doivent s'organiser comme les doigts d'une main et qui s'étirent pour l'ouvrir sur le quartier. Donc vous avez une implantation en peigne des bâtiments ouverts sur la sente dans un espace qui sera très préservé en qualité de paysage.

Le programme global de construction développe au total, y compris les bâtiments préservés, 32.000 m², dont 24.900 m² de constructions neuves et principalement des logements : 260 logements libres, 24 logements sociaux.

Un des points très importants c'est de créer un véritable pôle jeunes. Il est apparu, notamment par rapport au logement social, une volonté d'avoir une diversification générationnelle et de répondre en particulier à une demande du proviseur du Lycée Gustave Eiffel qui faisait remarquer qu'une des causes principales d'échec scolaire en classes préparatoires était liée au logement.

Donc le bâtiment Ferbos doit être dévolu à des logements pour étudiants, voire pour les élèves des classes préparatoires, il y aura 111 logements étudiants, et également, autre partie de ce bâtiment Ferbos, 70 logements pour des jeunes travailleurs.

Nous avons travaillé depuis 2013 / 2014 avec la Ville, Alexandra SIARRI, mais également avec le Foyer pour Tous d'Anne-Marie Girardeau et l'Eveil Habitat d'Arnaud Dellu(?) qui ont fusionné pour créer l'Association Jeunesse Habitat Solidaire, ce qui offre l'avantage de gérer à la fois le Foyer des Jeunes Travailleurs, je crois qu'ils gèrent le foyer Ellul à proximité, mais également dans ce projet ils géreront les logements étudiants, ce qui permettra d'avoir, ce qui n'est pas toujours le cas dans les logements étudiants, un accueil et un suivi des jeunes qui ne seront jamais seuls dans leur bâtiment.

Egalement en bas, le petit point rose que vous voyez dans le premier bâtiment F - offres diversifiées - il y aura 50 logements étudiants banals, c'est-à-dire à côté des 160 logements sociaux pour étudiants et jeunes travailleurs, des logements pour étudiants qui ont la capacité de payer à un prix normal.

Une résidence hôtelière de 74 logements. C'était une demande de la Ville en liaison avec la Rock School Barbey pour être en capacité d'accueillir des groupes et puis de répondre à des besoins du quartier.

Un accompagnement de services très important qui a été évoqué dans le film (Re)Centres :

Le gymnase qui va être de compétence Conseil Régional d'Aquitaine, qui fonctionnera à la fois pour le Lycée Gustave Eiffel et pour le Lycée des Menuts. L'opération d'aménagement conduite par BMA donne le terrain gratuitement à disposition de la Région.

Autre élément, la Chapelle, qui est un lieu associatif.

La crèche, qui est une crèche privée de 40 lits.

Egalement nous avons des commerces et des ateliers d'artistes qui seront situés en bordure de la sente.

Le projet est mené par l'architecte Jean-Pierre Buffi et le paysagiste James Stinan(?) qui est de son agence. On va vous montrer un certain nombre de vues.

La vue depuis la place Dormoy. L'entrée nord avec la sente.

Il faut peut-être évoquer aussi qu'il y a un projet qui n'est pas mené par BMBA mais par Euratlantique, un projet d'hôtel qui serait dans le bâtiment de la zoologie.

Là, la vue du côté Gustave Eiffel avec une allée de service qui permettra à la fois l'accès des pompiers et l'accès des différents habitants.

Des éléments très intéressants ce sont les espaces publics ouverts au public.

Là le projet (Re)Centres avec la sente piétonne.

Là ce sont des espaces privés mais qui seront accessibles au public.

Là c'est l'endroit où se trouve l'allée de platanes.

Et la Chapelle des anciens élèves de Santé Navale. Le lieu de mémoire sera situé dans cette partie qui devrait normalement être accessible au public.

En termes paysagers un travail très important pour amener, à partir d'une sente où il y a des arbres qui sont préservés mais qui est plutôt minérale, progressivement une densification de végétation sur les terrasses dans le cadre d'un projet paysager très complet.

En termes de calendrier le permis de construire a été obtenu en janvier 2015.

Doit démarrer la première phase qui doit être réalisée par le promoteur Pichet, qui intègre une vente en état futur d'achèvement du volume du gymnase, et une première réalisation de 100 logements.

Il y a une nappe de 344 stationnements qui sont en sous-sol, qui doit démarrer en septembre / octobre 2015, à la rentrée, pour une livraison au troisième trimestre 2017.

Nous démarrons les travaux de Ferbos dont le maître d'ouvrage de cette opération de promotion immobilière est le groupe Pichet.

BMA garde la maîtrise d'ouvrage de l'opération de Foyer des Jeunes Travailleurs et des logements étudiants. Nous démarrerons un peu plus tard, en début d'année 2016, pour livrer cette partie en même temps que les livraisons de Pichet.

Le gymnase lui-même doit être livré pour la rentrée 2017 / 2018.

Donc cette première phase devrait être achevée fin 2017.

La réalisation de la phase suivante sera pour 2018.

Les équipements dits de l'auditorium, c'est plutôt un amphithéâtre de 147 places, devraient être réservés pour des espaces culturels pouvant bénéficier au quartier.

M. LE MAIRE. -

Merci. La discussion est ouverte.

Mme KUZIEW a demandé la parole.

MME KUZIEW. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voudrais juste compléter les propos pour saluer le travail des différents acteurs qui interviennent au quotidien sur le terrain pour co-construire avec ses habitants le Bordeaux de demain.

Je remercie particulièrement l'équipe autour de Philippe PROST qui sait se rendre disponible à la demande des habitants de Bordeaux- Sud pour à chaque fois expliquer, détailler, mais aussi améliorer et aménager ce projet de Bordeaux (Re)Centres.

Bordeaux-Sud a longtemps était considérée par ses habitants comme une partie un peu à l'abandon. Cette présentation nous montre que ce n'est pas le cas, qu'il y a beaucoup de beaux projets qui vont voir le jour dans les années à venir. Bravo pour cela.

Depuis le début Bordeaux (Re)Centres a su s'adapter aux évolutions du territoire et aussi aux besoins de sa population.

Donc merci.

M. LE MAIRE. -

Merci. Qui souhaite intervenir ?

« Nobody », comme on dit en patois ?

M. ROUVEYRE

M. ROUVEYRE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, prises dans la globalité des deux présentations un certain nombre de questions me viennent à l'esprit. Peut-être pourrez-vous y répondre.

On a eu une présentation plutôt angélique du projet PNRQAD. En tout cas sur le papier ça semble assez intéressant, mais quand même trois questions.

Première question : quelle est la véritable politique foncière imaginée par la Ville pour lutter contre l'augmentation du foncier et donc des loyers ?

Mme TOUTON nous donnait des chiffres tout à l'heure. Si j'ai bien noté, dans le cadre de la présente CPA 2.257 logements, dont 312 logements sociaux publics.

Vous me permettrez de mettre à l'écart les logements sociaux privés qui, certes, peuvent pendant la durée de conventionnement être des logements privés, mais comme on n'a aucune visibilité sur la sortie de conventionnement prenons les logements sociaux publics.

Ça ne fait seulement, Mme TOUTON, que 13% de l'ensemble. 13% en matière de logement social c'est très très inférieur aux besoins puisqu'on sait qu'on est 10 points en dessous des objectifs fixés par la loi en termes de logements sociaux. En puis surtout, vous le savez, vu les listes d'attente des Bordelais pour tenter de parvenir à louer un logement social, c'est très très loin des besoins.

Donc est-ce qu'on envisage une politique foncière plus ambitieuse que les 300 logements sociaux publics envisagés dans le cadre du PNRQAD ?

Sur la question de Latelade, j'ai cru comprendre que c'était un peu flou, qu'il n'y avait pas encore de décision. Est-ce que dans cet ensemble dont j'ai entendu par contre qu'il y aurait du logement, des logements publics ont été prévus ?

Où en est la concertation ? C'est ma deuxième question. On parle de la concertation. On nous a parlé de la rue Ravez. Moi, les retours que j'ai des riverains c'est plutôt qu'on leur présentait des projets qui avaient déjà été imaginés. Qu'on n'était pas dans de la concertation mais plutôt dans l'information, un peu devant le fait accompli.

Donc j'aimerais savoir quel est la consistance réelle de cette concertation ?

Quelle est enfin la réalité de l'offre de services ?

Vous nous avez parlé dans cette présentation du PNRQAD d'un certain nombre de projets dont on sait d'ores et déjà qu'ils ont été remisés, ou en tout cas programmés à plus tard, sans qu'on nous explique quand est ce plus tard.

Je prends un exemple que vous avez cité, le gymnase Victor Hugo. Vous l'avez annoncé, sauf que les travaux qui devaient démarrer en décembre dernier pour une livraison de ce gymnase maintenant, c'est ce qu'annonçait le panneau qui depuis a été retiré, mais qui était affiché sur cet ensemble, eh bien, on n'a aucune prévision.

Les budgets ne nous laissent pas entrevoir la livraison d'un tel gymnase.

Or vous savez qu'en matière d'équipements publics de proximité et et en matière d'équipements sportifs on est quand même assez contraints. On sait que le gymnase d'Armagnac fait peser aussi un certain nombre de problèmes sur la gestion des salles. En effet, l'impossibilité de l'utiliser en raison des inondations fait qu'on a des clubs sportifs bordelais en grande difficulté.

Pour le dernier que je viens de citer, peut-être un club qui va mettre la clé sous la porte alors qu'il y a une centaine de jeunes qui sont suivis par l'équipe de ce club.

En guise de conclusion je prendrai un exemple anecdotique. Pour avoir assisté à quelques délibérations de jury, des arbres, on nous en met partout, mais il se trouve tout de même qu'à chaque fois qu'on nous livre quelque chose c'est extrêmement minéral. Je ne vous parlerai que de la place Meynard. Peut-être qu'on aura une végétalisation, mais tous les projets qu'on a eus entre les mains faisaient apparaître des arbres et au final il n'y en avait plus beaucoup.

Donc la question que je voulais vous poser c'est : qu'est-ce qu'on est en droit d'attendre par rapport à l'ensemble des éléments que je viens de vous évoquer ?

M. LE MAIRE. -

Mme AJON

MME AJON. -

Monsieur le Maire, chers collègues, en complément de mon collègue Matthieu ROUVEYRE je voudrais vous rappeler que le PNRQAD est avant tout une politique de reconquête du logement ancien, thème majeur qui a pour but d'éviter le gaspillage du patrimoine immobilier existant et de favoriser un urbanisme plus appuyé sur la qualité de vie.

De plus, ces logements anciens sont bien souvent à titre principal ceux des couches sociales les plus pauvres et les plus âgées vivant souvent dans le plus d'inconfort.

Il faut donc éviter, d'après nous, que cet inconfort soit perpétué, mais aussi faire en sorte que l'investissement consenti par la politique publique ne chasse pas systématiquement des logements les occupants actuels.

Aussi, comme il l'a été demandé par la mission d'évaluation des PNRQAD dans sa lettre de cadrage, nous pensons qu'il devrait y avoir des indicateurs et une grille d'évaluations qui nous soient donnés pour évaluer la réelle efficacité de ce programme sur notre ville.

De même nous souhaiterions qu'une évaluation externe accompagne cette démarche.

Tout ceci nous permettrait de vérifier tout d'abord la pertinence des objectifs retenus par rapport aux finalités du programme et des besoins identifiés, l'efficacité du PNRQAD en comparant les résultats obtenus par rapport aux attendus, et l'efficience du programme en examinant avec quels moyens et quels coûts ces résultats sont obtenus.

Ces évaluations nous permettraient sûrement de mettre en évidence le manque de services publics ou la privatisation de ceux-ci - par exemple, nous prendrons la crèche - l'absence de services de proximité réels comme vient de le démontrer Matthieu ROUVEYRE, et les lieux permettant la vie du milieu associatif afin d'accompagner le lien social et le bien vivre ensemble, ainsi que la cohésion sociale et territoriale qui vous est pourtant si chère.

Ces évaluations permettraient de mettre en lumière les incohérences comme celle de la création d'une rue-jardin décidée de manière unilatérale par la Ville qui ne fait pas l'unanimité. En effet, le résultat de la portion test est décevant pour la majorité des habitants. Le principal problème vient que contrairement à la rue Paul Camelle ce n'est pas un projet émanant des riverains et porté par eux, mais bien par vous.

Le budget, on en est tous d'accord, aurait été bien mieux employé à refaire la voirie de tout l'îlot qui, elle, tombe en ruine.

Aussi pour ne pas être dans des discussions sans fin, car vous resterez, j'en suis malheureusement persuadée, sur vos positions de satisfaction sans entendre notre point de vue, nous vous demandons de mettre en place une mission d'évaluation indépendante sur les résultats du PNRQAD.

Nous vous en remercions.

M. LE MAIRE. -

Mme JAMET

MME JAMET. -

Monsieur le Maire, chers collègues, bonjour. N'ayant pas eu ces documents en commission je me permets de poser des questions puisque je découvre les projets.

Première question : par rapport au parking Victor Hugo, sur le toit qu'est-ce qu'il est prévu à terme ?

Pareil sur l'îlot Santé Navale. Je m'aperçois qu'on va mettre des arbres. Très bien. Mais où est prise en compte la question de l'agriculture urbaine, notamment avec des logements pour des jeunes travailleurs et des étudiants? En effet, on sait bien que des petits potagers cela leur permet de s'alimenter tout au long de l'année, particulièrement en période printanière et à l'automne, ce qui permet de réduire leurs sources de dépenses. Je ne vois rien apparaître sur cette question.

Donc pour le parking Victor Hugo également, c'est mon interrogation, est-ce qu'on ne pourrait pas profiter de ce gros toit terrasse pour en faire un espace de vie lié à l'agriculture urbaine ? Merci.

M. LE MAIRE. -

M. HURMIC

M. HURMIC. -

Après les questions posées par ma collègue Delphine JAMET, une intervention globale sur cette présentation du projet (Re)Centres.

D'abord pour remercier les intervenants M. Prost et M. Gerasimo, mais tout en déplorant en même temps qu'effectivement ce type de présentations qui sont très intéressantes, très riches, qui nous apportent des informations que nous n'avions pas jusqu'à présent, ne puissent pas nous être communiquées avant le Conseil Municipal dans des délais nous permettant d'étudier ces projets attentivement.

Je note et je le redis, Delphine JAMET vient de l'indiquer, même en commission qui est la structure la plus appropriée pour poser des questions pratiques et techniques, ces projets-là, même le projet (Re)Centres, n'ont pas même été abordés. Ils n'étaient pas à l'ordre du jour. Et vous nous sortez de la manche à la dernière minute ces projets d'envergure en nous présentant

des films intéressants, des interventions intéressantes, le projet (Re)Centres tout aussi intéressant, mais il est regrettable, Monsieur le Maire, que nous n'ayons pas l'occasion d'en débattre le plus en amont possible.

J'en viens maintenant au contenu de la communication qui nous est faite autour de ce projet (Re)Centres, nouvelle appellation plus poétique de l'ancien PNRQAD.

Je note également que cette communication nous permet, Mme TOUTON, de faire le lien avec la délibération 365 qui n'a pas été dégroupée mais qui est intimement liée à cette communication, où vous nous proposez un projet d'avenant. Effectivement, je pense que - je vois que vous êtes d'accord avec moi - le lien entre les deux communications est tout à fait évident.

Nous trouvons cette communication, en tout cas celle dont nous avions eu connaissance avant le Conseil Municipal d'aujourd'hui, très intéressante mais plutôt incomplète malgré les films présentés aujourd'hui. Nous aurions aimé qu'elle prenne en compte l'ensemble des 5 objectifs opérationnels du projet urbain, mais aussi qu'elle compare les réalisations aux objectifs quantitatifs fixés dans la convention partenariale initiale de 2011. Or nous n'avons pas cette évaluation dans les documents qui nous sont aujourd'hui fournis.

Ainsi dans l'état d'avancement du PNRQAD que vous nous présentez vous mettez notamment en exergue l'objectif de création de 300 nouveaux logements sociaux publics d'ici 2018, dont vous nous dites que 166 sont réalisés ou en cours. Ce sont les chiffres que vous nous indiquez. Il reste donc à programmer 144 logements sociaux dans les 3 ans et demi qui restent.

Nous aurions aimé savoir pour qu'il y ait un véritable débat intéressant où et quand ces logements sociaux seront réalisés, sachant que les objectifs à 3 ans doivent déjà être fixés à présent pour être réalisés. Reconnaissez avec moi, je vois que vous êtes d'accord, que la communication aurait été intéressante si vous nous aviez indiqué les endroits précis et les délais dans lesquels ces logements sociaux devaient être réalisés.

Donc je dois vous avouer que nous avons un peu de mal à y voir très clair.

Dans la synthèse des logements sociaux existants et programmés, avec la délibération 265 il est inscrit que 219 logements sociaux publics ont été produits dans le secteur du PNRQAD. Donc 219 dans la délibération 265, et dans la présentation du PNRQAD c'est un autre chiffre de 166.

Reconnaissez que tout cela mériterait peut-être un peu plus de précision, ou en tout cas de coordination.

Je me permets également de vous faire remarquer qu'il y a très peu de logements sociaux prévus, selon nous, dans les secteurs prioritaires définis dans le PNRQAD initial. Un seul dans le secteur cours de la Marne / Yser.

Si on exclut la présentation qui nous a été faite par M. Gerasimo, notamment de logements étudiants sur place dont nous n'avions jamais entendu parler auparavant, donc hormis ces logements étudiants et jeunes travailleurs, il n'y a pratiquement pas de logements sociaux prévus dans ce secteur-là.

Et sauf erreur de ma part, dans le secteur Eulalie / cours Pasteur qui nous était initialement présenté également comme un secteur prioritaire nous n'avons pas vu trace de logements sociaux.

Sur le secteur Santé Navale, hormis la présentation de M. Gerasimo du projet qui a été présenté, j'ai comptabilisé seulement 8,8% de logements sociaux prévus dans l'opération BMA Pichet.

Reconnaissez que 8,8% de logements sociaux stricto sensu cela est nettement insuffisant si l'on veut atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés.

Dans cette communication vous faites également le point sur l'objectif de réhabilitation des logements. L'objectif initial, je vous le rappelle, était de 600 logements privés dont 300 logements locatifs conventionnés. Or, 280 logements locatifs sont en cours de délibération, ce qui est très bien, mais là-dessus seulement 46 logements de propriétaires occupants ont été réhabilités depuis 5 ans sur les 235 qui étaient prévus. Je vous le rappelle, c'est ce qui était prévu dans l'avenant n° 1 à la convention PNRQAD du 5 mars 2012. Soit 17% de ce qui était prévu, ce qui est, vous en conviendrez avec moi, un taux de réalisation extrêmement faible.

Dans cette communication nous n'avons pas de point sur l'objectif de réhabilitation des 145 chambres d'hôtels meublés qui était prévue dans le projet initial. Où en êtes-vous de la réhabilitation des 145 chambres d'hôtels meublés qui était prévue ? Nous n'en savons rien.

Rien non plus sur le 5^{ème} objectif opérationnel du programme, à savoir la revitalisation du tissu commercial. C'était aussi un objectif prioritaire au départ. Nous n'avons aujourd'hui rien dans la communication sur les outils que vous entendez mettre en œuvre en vue de cette revitalisation du tissu commercial, si ce n'est dans le projet d'avenant n° 2 qui sera présenté tout à l'heure par Mme TOUTON, à savoir le financement d'une étude permettant d'appréhender les atouts et les faiblesses, les besoins et les opportunités du secteur PNRQAD en matière d'activité économique.

Ça veut dire qu'on lance cette étude aujourd'hui. Pourquoi cette étude de base, alors qu'il s'agissait d'un objectif prioritaire, n'a t'elle pas été lancée au démarrage du projet urbain ? C'est une question que je vous pose, Mme TOUTON.

Quel est le bilan de cet objectif majeur pour l'animation socio-économique du secteur ? Je pense que la communication aurait mérité un peu de communication – excusez la répétition – sur ce terrain-là.

Enfin j'ai trouvé dans les objectifs du PNRQAD dans la partie aménagement de proximité, un projet d'aménagement d'une trame douce entre la place André Meunier, la place de la Victoire et le cours Victor Hugo où les cheminements piétons et vélos seraient facilités. Cela nous a été rappelé. Mais rien d'opérationnel, rien de précis. C'est un objectif qui lui aussi nous avait été initialement présenté comme étant majeur.

Donc ma dernière question : où en est-on, Monsieur le Maire, ou Madame l'Adjointe, de ce projet de trame douce dans sa globalité ?

Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je ne veux pas anticiper sur les réponses qui vous seront faites. Je vous signale simplement que c'est le 6 juillet que le projet de délibération de plusieurs pages a été distribué. Donc j'ai un peu de mal à comprendre que M. HURMIC s'y soit perdu. Mais enfin...

Je voudrais d'emblée signaler que là aussi il y a une très grande mauvaise foi à ne pas considérer le logement social pour étudiants et le logement pour jeunes travailleurs comme quelque chose qui n'est pas du logement social. C'est complètement absurde. C'est vraiment de la mauvaise foi.

Donc si on totalise l'ensemble de ces logements nous sommes largement dans les clous. Mme TOUTON le dira tout à l'heure. C'est tout à fait clair sur l'îlot Santé Navale.

Mme DELAUNAY

MME DELAUNAY. -

Monsieur le Maire, même en totalisant ce que vous venez d'exprimer pour le logement social je ne peux que souscrire à ce qu'ont dit mes collègues sur la relative insuffisance des ambitions par rapport à ce qui devrait être l'observation simple de la loi. Vous m'avez répondu à la Communauté Urbaine que nous n'atteindrions pas les objectifs de la loi. Très honnêtement je ne peux que le regretter, car Paris l'a fait dans un situation largement aussi contrainte que nous. Cela devrait être un dénominateur commun à toutes nos délibérations.

Une petite remarque très courte sur la trame commerciale. Nous savons que les âgés sont nombreux et vont être de plus en plus nombreux en centre ville comme ailleurs, et malheureusement leur vie est souvent très handicapée par le fait de ne pas trouver de commerces, même de survie, dans le voisinage de leur domicile.

Je me permets d'insister sur ce point et cette nécessité de revitaliser le commerce de proximité.

Autre petite remarque. Un de vos collègues maire a eu l'idée de vous parler de mobilisation du public. Je pense que c'est une très bonne idée d'instituer dans les quartiers un jour de travail collaboratif par an où tout le quartier, ou la ville – çà dépend si on le fait par quartier ou pour toute la ville – se retrouve pour végétaliser ceci, ou pour améliorer telle voie qui n'est pas à la hauteur de leurs ambitions. C'est un objectif de lien social qui serait très utile dans ce centre ville qui n'est pas forcément celui où il y a le plus de rapports humains.

Une dernière remarque pour attirer votre attention sur le mauvais état d'entretien du Jardin Public. Ce Jardin Public, qui n'a pas une très grande surface, a toujours été un joyau de l'espace urbain bordelais. Aujourd'hui on s'aperçoit qu'une fois qu'il n'a plus d'ambition d'horticulture véritable il n'a plus de thème porteur, et deuxièmement qu'il est très mal entretenu. Je pense, car je vois souvent les employés au travail, que c'est dû à la faiblesse des équipes.

Je n'ai pas de conclusion, mais j'aurais certainement la réponse d'un de vos conseillers.

M. LE MAIRE. -

La réponse, elle est toute claire. Moi je trouve que ce Jardin Public est extrêmement attractif. Il est en travaux aujourd'hui puisqu'on y refait le Muséum d'Histoire Naturelle, ce qui peut expliquer certaines nuisances, naturellement. Mais je voudrais rendre hommage à nos équipes qui l'entretiennent très très bien et qui en font un lieu extrêmement attractif.

Nous ne devons pas fréquenter les mêmes allées. Il y a une « allée du chien », c'est vrai, qui est plus délicate à fréquenter.

Deuxièmement, je suis toujours stupéfait, ce n'est pas la première fois que vous le faites, de nous donner Paris en exemple de ville qui accueille les populations qui ont du mal à se loger.

S'il y a bien une ville, et ce n'est pas une critique contre la municipalité de Paris, où les familles sont exclues pour aller en lointaines banlieues faute de logements accessibles, c'est bien la Ville de Paris.

Alors nous donner en exemple le Ville de Paris comme « non gentrification », c'est absolument extraordinaire, pour reprendre une des phrases...

MME DELAUNAY. -

Je n'ai pas dit ça...

M. LE MAIRE. -

Je vous rappelle, Madame DELAUNAY, que la règle ce n'est pas qu'on dialogue comme ça. On a des tours de parole. Je donne donc la parole à Mme TOUTON pour répondre.

MME TOUTON. -

Merci Monsieur le Maire. Je vais essayer de répondre à l'ensemble des questions posées par nos collègues.

D'abord la question de la politique foncière que vous avez évoquée, M. ROUVEYRE.

La politique foncière, elle est menée essentiellement sur le centre ancien par InCité, malgré les critiques, par le fait que nous acquerons, nous recyclons et cela permet de produire des opérations de logements sociaux.

Effectivement c'est grâce à ces acquisitions foncières et par ce travail mené que nous produisons du logement social public et privé.

Contrairement à vous, je pense que le social privé est important. Il a les mêmes niveaux de loyers et pour les mêmes publics.

Il est important aussi que le privé, par incitation forte, produise dans les opérations 30% de logements sociaux même si ceux-ci sont conventionnés pour une période de 9 à 12 ans, car nous travaillons sur les reconventionnement, et nous allons y arriver parce qu'il y a des systèmes de reconventionnement sans travaux.

Sur la politique foncière l'exemple de Santé Navale est aussi un bon exemple de ce que nous pouvons faire au niveau foncier. C'est une cession de la Ville de Bordeaux à BMA de façon à réaliser des logements, dont des logements sociaux.

Il y a 25 logements sociaux familiaux, mais quand on compte les logements destinés aux jeunes travailleurs et aux étudiants qui sont aussi des logements avec loyers faibles, on arrive à un taux de 25,5% de logements sociaux sur l'opération de Santé Navale.

Autres projets qui vont nous permettre de produire du logement social dans le centre historique, et croyez bien que c'est un objectif pour nous aussi, c'est très compliqué, c'est par exemple l'îlot Lentillac sur lequel est positionné un bailleur actuellement, qui devrait nous permettre de produire 85 logements sociaux grâce, là aussi, à une cession partielle d'un terrain appartenant à la Métropole,

C'est aussi, nous l'espérons, la cession par le Ministère de la Défense, s'il prend enfin une décision, du terrain de l'îlot des Remparts qui permettra de produire 100 logements sociaux supplémentaires.

Cela va bien nous permettre d'atteindre l'objectif des 300 logements sociaux sur ce centre historique et sur ce programme. Nous allons même vraisemblablement les dépasser légèrement. C'est notre objectif aussi.

Tout ça pour vous expliquer que nous avons un suivi de toutes ces opérations.

Vous parlez d'évaluation. Il faut savoir que cette opération est menée effectivement sous maîtrise d'ouvrage de la Ville, mais avec des partenaires. Les partenaires essentiels sont évidemment les services de l'Etat au travers de l'ANRU, et nous avons des comités de suivi et des comités de pilotage. Nous n'agissons pas seuls. Nous agissons avec eux.

C'est d'ailleurs de cette façon que nous vous proposons, ce que disait M. HURMIC, l'avenant aujourd'hui qui permet de recaler un certain nombre d'objectifs. Ce ne sont pas des objectifs chiffrés sur la production, mais des objectifs financiers qui permettent de rentrer dans ce nouvel avenant de nouvelles opérations, car au fur et à mesure que nous avançons, qu'InCité, que la Ville, que nos partenaires avancent, l'ensemble des bailleurs, on arrive à détecter d'autres opérations possibles et à produire d'autres logements sociaux publics. Voilà sur les logements sociaux.

Je voudrais dire un mot sur la rue Kléber, Emilie pourra peut-être en témoigner aussi. Nous avons fait énormément de concertation sur la rue Kléber avant de nous lancer dans cet aménagement paysager. Cette opération doit rentrer dans une deuxième phase qui a, elle aussi, été l'objet de

plusieurs réunions de concertation menées par la maire adjoint et par l'ensemble de nos services. C'est en fait avec l'aval et la satisfaction des habitants que cette deuxième phase va être lancée.

Je pense qu'Emilie pourra compléter mes propos là-dessus et que peut-être M. Gerasimo pourra parler des espaces verts, puisqu'on nous dit que les images sont belles mais que la réalité sera autre, ce que je ne crois pas. Vous allez pouvoir le confirmer.

Egalement un mot de Philippe Prost sur la trame douce, parce que ce qui vous a été présenté est un des éléments de cette trame douce, le premier, mais évidemment ça fait partie du projet global (Re)Centres.

M. LE MAIRE. -

Mme PIAZZA

MME PIAZZA. -

Monsieur le Maire, je voudrais rassurer M. ROUVEYRE...

M. LE MAIRE. -

C'est impossible.

MME PIAZZA. -

Il a l'impression qu'on ne travaille pas sur les équipements de proximité.

M. ROUVEYRE, nous travaillons beaucoup sur ces dossiers-là, d'abord parce qu'il y a un très beau développement, une belle dynamique sportive portée par nos clubs, et puis on a des demandes, effectivement, des écoles, des collèges et des lycées de proximité.

Concernant le gymnase d'Armagnac on est dans une vraie bagarre judiciaire, mais en avançant on va peut-être trouver des solutions. Impossible de vous dire quand, mais ça avance.

Et vous dire que sur le marché Victor Hugo, si on a fait tomber le panneau c'est que la date n'était plus d'actualité, elle s'est étirée dans le temps, mais on peut vous assurer une ouverture début 2018 de cet espace sportif.

Concernant le Boxing Club de Bordeaux que vous citiez, nous ne sommes pas inactifs. Avec Alexandra SIARRI on travaille sur un local avec un bailleur social. On va trouver des solutions. L'entraîneur est venu nous rencontrer. On doit pouvoir y arriver là aussi.

Et pour faire mieux avec ce qui existe déjà nous avons renforcé notre partenariat avec la Région et le Conseil Départemental pour utiliser les équipements gymnastes qu'il y a déjà dans les collèges et les lycées. Nous partons sur des échanges très positifs. Je peux vous dire déjà que sur le collège Aliénor d'Aquitaine, dans ce quartier où nous manquons effectivement d'équipements, nous avons programmé de 18 h à 21 h 30 l'arrivée de 4 clubs qui vont se développer dans ce collège-là.

C'est pour vous dire qu'il y a beaucoup de solutions qui arrivent à portée de main. Merci.

M. LE MAIRE. -

Et la réciproque est vraie, Madame l'adjointe, si je ne me trompe. C'est-à-dire que nous avons aussi la possibilité de mettre à disposition des collèges nos propres équipements. Ce sont des échanges de créneaux. Ça se fait dans les deux sens.

MME PIAZZA. -

Exactement. Ce sont des échanges de créneaux des piscines et des équipements.

M. LE MAIRE. -

Mme COLLET

MME COLLET. -

Je vais essayer de rassurer Mme AJON. Je ne sais pas si c'est possible ou non. Toujours est-il que dans ce quartier, effectivement la crèche privée de Santé Navale de 40 places n'est qu'une offre complémentaire de toutes les autres offres de ce quartier.

On a un projet municipal qui est la restructuration et l'extension du nombre de places de la crèche des Douves, porté par la Ville et le CCAS.

On a aussi un projet associatif qui est porté par l'association Pitchoun que vous connaissez bien sur la rue Lafontaine avec une crèche importante de 60 places.

Donc vous voyez, on essaye dans chaque quartier d'avoir une offre équilibrée entre les associations, les entreprises de crèches et les crèches municipales.

Là encore, à mon avis, c'est un équilibre qui est respecté sur ce quartier.

Par rapport aux logements sociaux il faut aussi des espaces de vie pour ces personnes qui sont en difficulté. Nous avons rue Kléber la Maison des Familles qui est un projet porté par la Fondation d'Auteuil qui va offrir un lieu ressource pour les personnes en difficulté, mais pas seulement, pour les personnes du guartier.

D'ailleurs à ce sujet on attend impatiemment la réponse du Conseil Départemental pour savoir s'ils accepteront de participer au tour de table financier.

Par ailleurs il y a aussi un point relais petite enfance qui est prévu rue Fieffé avec une crèche de 60 places.

Vous voyez qu'on n'est pas en manque sur ce quartier.

M. LE MAIRE. -

Mme DELAUNAY

MME DELAUNAY. -

Monsieur le Maire, bien loin de moi l'idée d'oser prétendre dialoguer avec vous mais simplement de rétablir la réalité de ce que j'ai dit.

J'ai parlé de Paris pour son taux de logement social. Nullement pour la gentrification, ni pour les familles.

Paris a gagné 6 points en 10 ans. Nous en avons gagnés 2 en 20 ans. Et aujourd'hui le taux de Paris c'est 20%. L'espace est pourtant, vous le savez, bien contraint.

Voilà ce que je voulais absolument préciser.

M. LE MAIRE. -

Merci de cette précision. Je continue à penser que les difficultés pour se loger à Paris sont sensiblement supérieures à celles qu'elles sont pour se loger à Bordeaux pour toutes les catégories sociales. C'est d'ailleurs bien connu.

Mme AJON

MME AJON. -

Monsieur le Maire, Madame TOUTON, nous vous avons posé une question et fait une demande bien précise sur l'évaluation et la mise en place d'une équipe d'évaluation indépendante dans le cadre du PNRQAD, une équipe indépendante extérieure aux équipes opérationnelles et à la Ville tel que cela a été souligné comme nécessaire par la Mission d'évaluation nationale des PNQRAD dans sa lettre de cadrage de 2013. Vous l'avez sûrement vue.

Donc nous voulons savoir si vous acceptez de mettre cette évaluation en route afin que nous ne restions pas dans des discussions stériles puisque, comme vous le voyez, nous n'arrivons pas à tomber d'accord sur l'analyse de ce projet comme de bien d'autres, sur ses objectifs et sur leur réalisation.

M. LE MAIRE. -

Eh bien, ma chère collègue, la réponse est non. Nous n'avons pas besoin de dépenser encore un peu plus d'argent pour une étude extérieure. Moi je fais confiance à l'ensemble de nos partenaires, à nos services, à BMA, à la Mission (Re)Centres, à nos partenaires de la Région et de l'Etat pour suivre cette opération sans qu'il soit besoin de multiplier les évaluations.

On fera une évaluation le moment venu quand l'opération aura suffisamment avancé.

Mme KUZIEW

MME KUZIEW. -

Monsieur le Maire, pour compléter les propos d'Elizabeth TOUTON je voulais revenir sur la situation rue Kléber.

Je ne peux pas laisser Mme AJON dire qu'une bonne partie est contre le projet puisque nous avons réuni les habitants au mois d'avril et au mois de juin. On a eu à chaque rencontre une centaine de participants. Tous sont d'accord pour dire qu'ils ne veulent pas remettre en cause la végétalisation de cette partie de la rue, mais un peu son mode de gestion.

En effet, tous n'ont pas l'âme d'un jardinier, ne se sentent pas de le faire eux-mêmes, donc ils aimeraient qu'il y ait une gestion partagée avec le service des Espaces verts de la Ville et qu'on puisse laisser la possibilité à ceux qui ont envie de s'investir un peu plus de le faire avec des conventions pour s'occuper de parcelles.

Pour rassurer Mme JAMET concernant le potager pour les futurs étudiants de Santé Navale, le réaménagement de la place André Meunier offrira justement des parcelles potagères puisque ça faisait partie du projet initial.

Après, nous verrons avec le temps et l'évolution s'il faut que nous les développions. Ce qui est sûr c'est qu'en termes de potagers et de végétalisation nous ne pouvons pas l'imposer ou le faire. Cela doit se faire avec les habitants, les acteurs.

Enfin, pour revenir sur les propos de Mme DELAUNAY, je voudrais pour terminer saluer le travail des agents du service des Espaces verts de la Ville car nous avons un service qui fait énormément, qui s'investit tous les jours auprès des habitants souvent en plus de leur temps de travail. Ils leur apportent un soutien, des expertises de qualité que tout le monde reconnaît. Merci.

M. LE MAIRE. -

Il ne faut pas trop pratiquer la langue de bois. Si la rue Kléber a donné lieu à quelques difficultés c'est tout simplement parce qu'une grande partie des habitants souhaite que ce soit la Ville qui entretienne les espaces verts. Voilà.

On demande des espaces verts, on dit qu'on va jardiner, et quand on se rend compte que jardiner c'est dur pour les reins, on préfère que ce soit les Espaces verts de la Ville de Bordeaux qui entretiennent les espaces verts.

A partir du moment où on a dit : « la Ville va le faire », tout le monde est d'accord.

M. ROUVEYRE

M. ROUVEYRE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, il y a des projets qui sortent à l'heure, généralement ce sont les projets des promoteurs immobiliers, ce qui a pour conséquence d'augmenter sensiblement, nous en sommes très contents, la population de la Ville de Bordeaux.

Le problème qui se pose aujourd'hui c'est de savoir quel service public on offre à cette population.

Quand j'entends Arielle PIAZZA nous dire sans difficulté: ne vous inquiétez pas, ce gymnase Victor Hugo qui devait être livré maintenant vous l'aurez pour 2018, la question que je lui pose, d'autant qu'elle me dit, si je comprends bien ses propos, que sur le gymnase d'Armagnac la solution n'a pas encore été trouvée mais que la bonne volonté, évidemment, est du côté de la mairie mais que pour autant il n'y aura toujours pas de gymnase non plus de ce côté-là, c'est:

comment fait-on pour répondre aux besoins de cette nouvelle population qu'on appelle de nos vœux, pour laquelle il y a des permis de construire délivrés pour évidemment la loger ? Comment ça se passe ?

Vous n'allez pas pouvoir compter que sur les gymnases du Département et de la Région qui, certes, font des efforts, et c'est normal qu'on accompagne la Ville quand elle a des difficultés à remplir ses missions de service public, mais cela dit, ça ne suffira pas pour permettre à toute cette population de pouvoir pratiquer des sports.

L'exemple que je donnais tout à l'heure sur ces clubs sportifs, je parlais du BEC, je parlais du Boxing Club Bordelais et il y en a beaucoup d'autres, comment on fait si demain ils doivent mettre la clé sous la porte ? Quel service public ? Est-ce qu'ils vont tous devoir aller à Bègles pour pratiquer du sport, ou ailleurs dans la Communauté Urbaine de Bordeaux, alors que ce sont des Bordelais ?

Ça, vous n'y répondez pas, Mme PIAZZA.

M. LE MAIRE. -

Je vais y répondre, mon cher collègue. Moi ce que je dis, comme tous les maires de France, c'est que si nous sommes obligés d'étaler un certain nombre de nos investissements il y a une raison à tout cela, c'est les coupes drastiques qui sont faites aujourd'hui dans les budgets des collectivités locales.

Et je vous invite à répondre à l'Association des Maires de France qui organise une grande journée de mobilisation au mois de septembre ou d'octobre prochain. Tous les maires de France viennent de recevoir une invitation. Je serais heureux que vous veniez vous solidariser avec l'action des maires pour expliquer que si aujourd'hui nous avons des problèmes à financer les équipements publics c'est en grande partie parce qu'on nous coupe les vivres.

Je ne suis pas le seul à le dire, toutes sensibilités politiques confondues. Ecoutez M. Baroin et M. Laignel. J'ai reçu une lettre de M. Laignel et de M. Baroin m'invitant à aller manifester à Paris.

Voilà une des raisons pour lesquelles les choses tardent un peu trop parfois.

Sur la politique foncière que vous avez évoquée je crois que la meilleure façon de peser sur les prix c'est de construire, de développer l'offre de logements, ce que nous faisons de manière je crois assez spectaculaire à Bordeaux. Tout le monde s'emploie à le reconnaître.

S'il y a parmi vous des responsables qui ont de l'influence au Ministère de la Défense - la députée qui est ici parmi nous doit avoir de l'influence - peut-être pourrait-on enfin décider le Ministère de la Défense à prendre une décision sur l'îlot des Remparts. Ça fait des années et des années que nous essayons d'acquérir cet îlot et le Ministère de la Défense est incapable de prendre une décision sur l'avenir de l'école de reconversion professionnelle de Latelade.

Si cette décision était prise nous pourrions immédiatement engager un programme de réalisation de 100 logements sociaux.

Quant à notre politique foncière, elle est parfaitement cohérente avec le PLH de la Métropole et le PLU de la Métropole que nous avons approuvé vendredi dernier lors de notre dernière séance.

Voilà quelques éléments de réponses sur ces questions qui ont été posées.

Sur l'offre de service, Mme PIAZZA a déjà largement répondu.

Quant à la concertation, je crois qu'elle est exemplaire. Je voudrais remercier nos partenaires qui ont su la mener en étroite liaison avec les services de la Ville de façon extrêmement efficace. Elle va naturellement se poursuivre tout au long du déroulement de l'opération.

M. FELTESSE

M. FELTESSE. -

Monsieur le Maire, je pense que nous aurons l'occasion de parler régulièrement de la baisse des dotations parce que nous n'avons toujours pas compris comment on fait plus de 100 milliards d'euros d'économies sans toucher aux dotations aux collectivités locales, sans toucher au budget de la défense, sans toucher à un certain nombre d'autres postes clés. Mais là n'est pas mon propos.

Je suis un peu surpris par votre réponse parce que les deux exemples cités par mon collègue Matthieu ROUVEYRE, ce sont des équipements publics planifiés dont les travaux ont commencé. Donc là vous ne pouvez pas arguer de la baisse des dotations pour dire qu'il y a eu des retards de travaux, notamment sur l'îlot d'Armagnac.

M. LE MAIRE. -

Bien. M. FELTESSE, sur 2017 nous participerons vous et moi à la campagne, pas exactement du même côté, et on vous expliquera comment peut-être la France pourrait arriver à réduire ses déficits budgétaires, ce que font la plupart des pays autour de nous et ce que nous sommes incapables de faire. Mais c'est un autre débat, vous avez bien voulu le reconnaître.

Quant à la baisse des dotations, je ne connais pas un seul maire de France, pas un seul, qu'il soit socialiste, qu'il soit vert, qu'il soit rouge, qu'il soit de n'importe quelle couleur, ou même orange, qui ne reconnaisse qu'aujourd'hui cela nous met dans des difficultés considérables.

Nous avons demandé, non pas d'être exonérés de cet effort de réduction des crédits publics, nous sommes prêts à y participer comme tout le monde, nous avons simplement demandé qu'il soit étalé sur 5 ans et pas sur 3 ans. C'est une demande qui a été faite par tous les maires de France.

Il n'y a qu'une catégorie d'élus en France qui ne reconnaissent pas cette situation c'est l'opposition socialiste à la Mairie de Bordeaux. Partout ailleurs, tous les élus locaux quelle que soit leur sensibilité conviennent que c'est une vraie difficulté et que là on a du mal. Il n'y a que le groupe socialiste de la Mairie de Bordeaux qui dise : ça ne tient pas la route, tout ça est très bien et ça n'a aucune incidence sur les finances locales.

C'est une originalité très forte que je me plais à saluer. Je vous citerai d'ailleurs en exemple à chaque fois que j'en aurai l'occasion.

Mme DELAUNAY

MME DELAUNAY. -

Monsieur le Maire, première chose. Tous les maires de France, et tant mieux, ne sont pas candidats aux élections...

M. LE MAIRE. -

Oui... Ce n'est pas la question, Mme DELAUNAY. Ça n'a strictement rien à voir.

C'est vous qui faites campagne ici. Moi je n'ai jamais parlé de 2017. C'est M. FELTESSE qui a commencé à m'interroger là-dessus.

MME DELAUNAY. -

Permettez-moi seulement de continuer.

Les baisses de dotations sont strictement proportionnelles aux budgets respectifs des collectivités et de l'Etat. De cela vous ne pouvez pas disconvenir. C'est une très grosse responsabilité de dire que ces baisses sont trop importantes et nous demandent des économies trop importantes alors qu'elles sont dans la stricte proportionnalité de ce que s'impose l'Etat lui-même.

Donc je vous invite vraiment à une très grande prudence car dans la campagne que nous ferons en effet tous ici nous pourrions revenir sur ces propos et montrer que : « Le sens de la responsabilité c'est d'être dans la majorité comme si on était dans l'opposition et réciproquement. » Ces mots sont d'Olof Palme. Ils n'ont jamais été plus justes.

M. LE MAIRE. -

Vraiment vous entendre dire qu'il faut dans l'opposition faire preuve du même sens des responsabilités que dans la majorité ça me sidère. Le groupe socialiste, vous devriez appliquer cette règle au Conseil Municipal de Bordeaux. Faites preuve un peu de sens des responsabilités.

Ça frappe d'ailleurs ceux qui sont nouveaux dans notre équipe, vous critiquez absolument constamment toutes les opérations. C'est ça que vous appelez l'opposition constructive. Alors de grâce, pas de lecons de ce côté-là.

Par ailleurs, je le répète, comment répondez-vous à cette question : pourquoi tous les maires de France, tous, protestent-ils contre le caractère trop rapide, trop brutal, trop important des coupes budgétaires qui sont aujourd'hui pratiquées ?

Quant à votre petit calcul de proportionnalité, il ne tient pas la route parce que le seul point sur lequel les économies budgétaires sont effectives c'est les 11 milliards des collectivités locales. Les autres, on les cherche. On ne les a pas encore trouvées, la Cour des comptes en particulier ne les a pas encore trouvées. Voyez que ce n'est pas le candidat à la présidentielle qui le dit, c'est la Cour des Comptes.

Lisez un peu les rapports de la Cour des comptes et vous nous donnerez moins de leçons sur les coupes budgétaires.

On va peut-être terminer ce débat puisque 2017 c'est dans 2 ans. On a un peu de temps devant nous, donc on pourra en reparler.

M. FELTESSE

M. FELTESSE. -

Je ne crois pas avoir cité 2017 dans mon propos, mais peu importe.

Sur la baisse des dotations, je le reconnais. J'ai même dit à la Métropole, je vais vous dire un scoop, « quand les budgets baissent, les budgets baissent. »...

(Rires)

M. FELTESSE. -

On la connaît totalement cette évidence. C'est vrai qu'on ne peut pas dire : il faut qu'il y ait globalement une baisse des dépenses publiques et que ça n'ait aucun impact nulle part. Ça, on en a totalement conscience, y compris sur l'aspect contrat (?)(mot inaudible).

Après, la discussion que nous avons ici entre nous, c'est les répartitions entre les grands équipements qui, eux, ont un calendrier respecté, et les équipements de proximité dont le calendrier glisse parfois.

M. LE MAIRE. -

Ceci est inexact. Il y a de grands équipements qui ont des calendriers repoussés et des équipements de proximité dont le calendrier est tenu. A preuve, le groupe scolaire et la crèche que j'ai inaugurés il y a quelques jours rue Albert Thomas.

En tout cas je retiens, mon cher collègue, que nous sommes d'accord pour dire que quand ça baisse, ça baisse.

(Rires)

M. LE MAIRE. -

Je prends acte de cette déclaration importante.

Je pense que notre communication se termine là. C'est un beau projet qui avance à bonne allure, qui est cohérent, qui est porté en étroite concertation avec les habitants et qui, j'en suis sûr, va nous permettre de moderniser de manière très profonde et en même temps très respectueuse de l'existant et de l'esprit de la Ville, le cœur historique de Bordeaux.

Madame la secrétaire de séance est-ce que vous pouvez nous donner lecture maintenant des délibérations regroupées ?